

Questions orales

Il est très important d'obtenir une réponse à la fois sur l'application de ce programme et sur le déblocage de fonds qui permettraient aux travailleurs et aux économistes de voir comment le Nord-Ouest peu être revitalisé. Nous avons besoin de savoir exactement où nous nous en allons de façon à ne pas éparpiller les fonds fédéraux.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je dois dire au député que l'examen de l'avenir de l'industrie forestière a déjà été fait par mon collègue le ministre de l'Environnement et par le Service canadien des forêts. Les fonctionnaires du ministre de l'Expansion économique régionale travaillent également sur ce dossier. Il s'agit là d'un des secteurs clés de notre économie, qui fait constamment l'objet de travaux d'évaluation et de planification. Par contre, nous devons nous concentrer sur le problème immédiat. Je rappellerai au député que, dans la région de Kamloops, il y a 40 ou 50 programmes de création d'emplois créés en vertu de l'article 38. Nous avons également prévu des affectations supplémentaires en vertu du Programme canadien de développement communautaire.

Lorsque le député déclare qu'il n'espère pas recevoir d'argent du programme RELAIS, cela signifie qu'il ne va pas s'efforcer d'en avoir. Nous invitons tous les députés à se rendre dans leurs municipalités et leurs collectivités et à créer des projets de sorte que nous puissions embaucher des gens. Une grande partie de la responsabilité de l'exploitation rationnelle du programme RELAIS dans une région leur appartient.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

LES TARIFS PRÉFÉRENTIELS ACCORDÉS AUX PAYS DU COMMONWEALTH

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Au cours des deux dernières années, le Canada a perdu quelque 5,000 emplois et environ un milliard de dollars en commandes dans le secteur de la construction navale. Les constructeurs canadiens de navires demandent au gouvernement de mettre en œuvre une politique qui les place au moins sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers.

Le ministre expliquerait-il pourquoi le gouvernement refuse de supprimer les préférences douanières dont bénéficient les constructeurs des pays du Commonwealth et des autres pays industrialisés, et pourquoi il refuse de supprimer les échappatoires dans le Tarif douanier pour nos achats d'équipements navals?

Il suffirait que le ministre modifie tant soit peu notre politique en matière de construction navale pour redonner du travail à 10,000 chômeurs de ce secteur dans la région de l'Atlantique, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, sans devoir menacer les travailleurs et les constructeurs avec le programme factice des 6 et 5 p. 100.

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, nous avons mis beaucoup de temps, au cours de l'été et de l'automne, à élaborer une politique en matière de construction navale. J'espère être très bientôt en mesure de faire une déclaration à ce sujet.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE AU MANITOBA

M. Jack Murta (Lisgar): J'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, madame le Président. Le chômage au Manitoba ce mois-ci atteint près de 10.5 p. 100, soit presque 1 p. 100 de plus qu'en octobre 1982. Dans maintes régions de la province, les services d'assistance sociale sont débordés et les bureaux d'assurance-chômage sont inondés de demandes. Le ministre ou ses collaborateurs envisagent-ils d'élaborer un programme spécial pour aider le Manitoba, ainsi que la Saskatchewan, à traverser cette période difficile?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Dans le discours du trône qu'il a présenté hier à l'Assemblée législative du Manitoba, le gouvernement de cette province a montré qu'il était prêt, de concert avec nous, à mettre en œuvre un programme RELAIS. Je prévois que le jour qui conviendra le mieux, vraisemblablement samedi ou lundi, le gouvernement fédéral et le gouvernement manitobain vont signer un protocole d'entente en vue de verser dans un fonds commun les premiers 17 millions de dollars destinés à la création d'emplois que nous fournissons à cette province et les millions de dollars de la quote-part du gouvernement provincial. Ces fonds devraient permettre de mettre en œuvre un grand nombre de projets générateurs d'emplois.

Le député peut faire part à ses électeurs de cet engagement que je prends. Le programme devrait pour être approuvé et mis en œuvre d'ici à Noël.

L'AIDE AU SECTEUR SECONDAIRE DÉPENDANT DE L'AGRICULTURE

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre. L'un des secteurs les plus durement touchés, c'est celui des entreprises manitobaines du secteur secondaire dont la production est destinée au secteur agricole, comme la société Versatile Manufacturing, qui en est un excellent exemple. Toute l'économie de la province est fondée sur ce type d'entreprise.

Le protocole d'entente que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont signé prévoit-il l'affectation des crédits spéciaux à ce secteur? A-t-on l'intention de faire quelque chose en faveur de ce secteur qui constitue le pivot de l'économie manitobaine?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ne sais pas si je devrais fournir au député une liste de toutes les entreprises auxquelles nous avons accordé des subventions ou que nous avons aidées. Le député a parlé de Versatile Manufacturing. Cette entreprise se trouve d'ailleurs dans ma circonscription. Par le biais du MEER, le gouvernement fédéral a prêté des sommes importantes à cette société au cours de l'année écoulée pour qu'elle s'agrandisse et se modernise.

Je rappellerai également au député que, de concert avec le gouvernement provincial, nous avons prêté des sommes importantes à la société Co-op Implements l'année dernière, pour lui éviter de faire faillite. On peut donc dire que nous avons largement aidé le secteur de la fabrication de machines agricoles du Manitoba et des autres provinces pour assurer la survie de ces entreprises.